GVA Audit

Membre de la Compagnie Régionale de Paris 105 Avenue Raymond Poincaré 75116 Paris

BDO Paris Audit & Advisory

Membre de la Compagnie Régionale de Paris 43-47 Avenue de la Grande Armée 75116 Paris

VERGNET SA

1 rue des châtaigniers 45140 ORMES

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Le 7 mai 2020

GVA Audit

Membre de la Compagnie Régionale de Paris 105 Avenue Raymond Poincaré 75116 Paris

BDO Paris Audit & Advisory

Membre de la Compagnie Régionale de Paris 43-47 Avenue de la Grande Armée 75116 Paris

VERGNET SA

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 551 214,21 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Paris le 7 mai 2020

Les Commissaires aux comptes

6FFBF29BB5F4480

ocuSigned by:

GVA Audit

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Philippe BONNIN

Patrick GIFFAUX

DocuSigned by:

BDO Paris Audit & Advisory

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Patrick GIFFAUX



ATTESTATION

Le montant global des rémunérations versées au titre des cinq personnes les mieux rémunérées (article L.225-115) pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à 551 214,21 €.

Fait à Ormes, le 31 mars 2020

Patrick WERNER
Président Directeur Général

VERGNET SA 12 Rue des Châtaignlers 45140 ORMES (France) Tél.: 33 (0)2 38 52 35 60 Fax: 33 (0)2 38 52 35 83 RCS ORLEANS 346 134 040